



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### **Recrutement d'un Bureau d'étude pour la réalisation de l'étude de faisabilité de la 2<sup>ème</sup> phase du Projet d'Appui à la Réinsertion Socio-Economique des Groupes Vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad (PARSEBALT) au Cameroun, en République centrafricaine, au Niger, au Nigéria et au Tchad**

Date de lancement de l'AMI : 27 septembre 2024

1. Le Bassin du Lac Tchad possède une riche biodiversité qui permet aux communautés de développer des activités productives fondées sur la pêche, l'agriculture et l'élevage. Le Lac Tchad et ses écosystèmes sont d'un intérêt stratégique immense pour toute la région. Cependant, il s'agit d'un écosystème fragile et vulnérable, exposé aux variabilités hydrologiques, qui pourraient être amplifiées par le changement climatique et une croissance démographique rapide. C'est aussi une zone en crise depuis l'apparition de la secte Boko Haram en 2009, avec des exactions atroces qui ont causé des milliers des morts en dix ans, ainsi que des millions de déplacés et des réfugiés. Il en résulte que des millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, et de nombreux enfants souffrent de malnutrition sévère.
2. Les pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ont reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement au profit du Projet d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad (PARSEBALT). Ce financement a été rétrocédé à la CBLT qui a exécuté la première phase du projet. Afin consolider les résultats obtenus de l'exécution de cette phase, la Commission envisage la préparation d'une deuxième phase du projet (PARSEBALT II). C'est dans ce cadre que la Commission souhaite recruter un bureau d'étude pour la réalisation **de l'étude de faisabilité de la 2<sup>ème</sup> phase du Projet d'Appui à la Réinsertion Socio-Economique des Groupes Vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad (PARSEBALT) au Cameroun, en République centrafricaine, au Niger, au Nigéria et au Tchad.**
3. Les services prévus au titre de ce contrat sont les suivants : (i) Faire l'état des lieux des équipements et infrastructures sociales de base existants dans la zone de couverture du projet en matière de santé, de l'éducation et de l'hydraulique ; (ii) Identifier les besoins additionnels en infrastructures et en équipements des populations dans ces domaines à prendre en compte dans la deuxième phase ; (iii) Faire l'état des lieux des besoins en formations dans la production, la transformation et le développement de la chaîne de valeurs des produits agro-sylvo-pastorale ; (iv) Renforcer la résilience des populations face à la vulnérabilité et aux effets du changement climatique ; (v) Identifier les mesures d'intégration régionale pour renforcer la CBLT, en prenant en compte toutes les initiatives passées et en cours et en s'assurant de toutes les synergies ; (vi) Capitaliser les résultats de la première phase du PARSEBALT afin de tirer des leçons et identifier les points d'amélioration à apporter par la deuxième phase ; (vii) Proposer un outil de financement des microprojets, adapté aux réalités socio-économiques de la zone d'intervention du projet, orienté vers les jeunes et les femmes ; (viii) Réaliser des études technique et architecturale des infrastructures à réaliser ; (ix) Réaliser des études d'impacts environnemental et sociale ; (x) Définir l'implication du genre dans l'élaboration du projet.
4. La durée du contrat est de quatre (4) mois calendaires.

5. La CBLT invite les bureaux d'études spécialisés à soumettre leurs offres en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés par cet appel doivent produire une manifestation d'intérêt contenant les informations suivantes :
- Une fiche de présentation du bureau d'études (domaine d'expertise et ressources.....) ;
  - Les références pertinentes concernant l'exécution des contrats analogues avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, période d'exécution, attestations de services faits délivrés par le client .....
  - La liste, les compétences et les attributions du personnel clé accompagnées de la Copie (s) du ou des diplômes et des CV datés et signés.
6. La CBLT dressera une liste restreinte des bureaux d'études présélectionnés sur la base des dossiers reçus, auxquels elle adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.
7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Manuel de Procédures Administratives, financières et comptables de la CBLT.
8. Les Bureaux d'études intéressés peuvent consulter les Termes de Reference par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) : sise Rondpoint de la Grande Armée, BP 727 – N'Djamena, République du Tchad : du lundi au vendredi de 8H00mn à 15H30mn, heure locale, ou sur le site de la CBLT : <http://www.cblt.org>.
9. Les dossiers doivent être envoyés par **courrier électronique** à l'adresse suivante : [parsebalt@cblt.org](mailto:parsebalt@cblt.org), [cab@cblt.org](mailto:cab@cblt.org), [cblt.lcbc@gmail.com](mailto:cblt.lcbc@gmail.com); au plus tard le **16/10/2024 à 14heures 00 minutes** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Bureau d'étude chargé de la réalisation de l'étude de faisabilité de la 2<sup>ème</sup> phase du projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes vulnérables dans le bassin du lac Tchad (PARSABALT II)** ».

N'Djaména, le 26/09/2024

Le Secrétaire Exécutif

  
Amb. MAMMAN NUHU

